CONDITIONS :

UN DIASTRES PAR AN—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra mettre fin à son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit AU BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANCAIS, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

BATEAUX DE REMORQUE.

Le **POST-BOY**, capitaine DAVIS.
Le **PILOT**, capitaine RIDDLE.
Le **CALEDONIA**, capitaine

Le soussigné a transporté son bureau des bateaux à vapeur de touage du No. 67 au No. 92, rue de la Levée.
29 nov—d WM. FITZ, Jr.

AVIS AUX HABITANTS.

Le bateau à vapeur paquebot AMULET, capit. Busham, fait des voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et la Pointe à la Hache, s'arrêtant à toutes les habitations sur la côte. Il part d'ici tous les mardis et samedis, à 10 heures du matin, et de la Pointe à la Hache tous les lundis et Jeudis à 7 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
WM. FITZ, Jr., rue de la Levée, No. 92

N. B. La place d'embarcation de l'Amulet est au premier pont, *vers port*, faubourg Marigny ; pendant son absence les habitans et autres personnes peuvent laisser leurs ordres ou fret avec l'agent pour être envoyé. L'Amulet peut, à chaque voyage, prendre sur une habitation cent boucauts de sucre pour être livrés à bord des bâtimens en ville, s'il est prévenu d'avance. 29 nov—d

POUR MANCHESTER (Rivière Yazoo)

Le bateau à vapeur ABEONA, cap. GLOVER, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu pour les ports susdit. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
29 nov TOURNE & BECKWITH.

POUR LE LAC WASHINGTON & LE LAC PROVIDENCE—*Et les ports intermédiaires.*

Le bateau à vapeur WABASH, capitaine B. Olney, partira immédiatement, pour les ports susdits, le jeudi 28 du courant. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à
TOURNE & BECKWITH,
27 nov 28 et 29, Nouvelle-Levée.

POUR LE HAVRE.

Le navire **NATCHEZ**, capitaine White, de première classe, doublé et chevillé; partira sous peu pour le dit port, et peut prendre 400 balles de coton. Pour frêt desquelles, ou pour passage, ce navire ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
I. OGDEN & Co.
30 nov rue du Canal, No. 72

POUR LIVERPOOL—Le navire **A. I. NEW-ORLEANS**, capt. Patten, ayant les trois quarts de son chargement engagés, partira sous peu. Pour fret du reste, s'adresser à
27 nov LINCOLN & GREEN.

POUR LA MOBILE.

La goélette SARAH, capitaine Stark, est prête à recevoir du frêt demain, et partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis le magasine Bleus. TOURNE & BECKWITH,
27 nov 28 et 29, Nouvelle-Levée.

POUR NANTES.

Le navire la **CECILIA**, capitaine Angaud, partira vers le 9 décembre. Pour passage seulement, s'adresser à bord, ou à
23 nov J. MAGER.

POUR LIVERPOOL.

Le navire **A. I. CUMBERLAND**, capitaine Hasty, a besoin de 300 balles de coton pour compléter son chargement. Pour frêt desquelles, s'adresser à bord, ou à
22 nov LINCOLN & GREEN.

POUR LE HAVRE.

Le navire de 1ère. classe doublé et chevillé en cuivre **AUSTERLITZ**, capitaine Wm. Hammond, a commencé à charger et partira du 28 au 30 courant. Pour frêt de 150 balles de coton ou passage, s'adresser à
22 nov FR. PERRET & GALLY.

POUR NANTES.

Le brick **LEONIDAS**, canit. Lagree, partira mardi prochain, 26 courant. Pour passage seulement, s'adresser à bord ou chez
21 nov J. MAGER.

POUR LE HAVRE.

Le navire **SALEM**, capitaine Destebecho, partira du 1er. au 5 décembre. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord, ou à
21 nov J. MAGER.

A VENDRE.

Le *pilot boat* **BLOOMING YOUTH**, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, du port de 31 1-95 tonneaux; construit depuis environ 5 ans. S'adresser à LEFEBRE & DUREL,
16 nov—3 au Bassin.

POUR LIVERPOOL.

Le navire A. I. **ST.-PAUL**, capitaine Woodbury, est maintenant en chargement, pour fret de 600 balles de coton, ou pour passage, s'adresser
13 nov LINCOLN & GREEN.

POUR GREENOCK.

Le navire fin voilier **GIRARD**, capitaine Rich, partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à HARRISON, BROWN & CO,
15 nov rue Royale, No. 117

A VENDRE.

La goëlette fine voilière **LEONARD**, doublée et chevillée en cuivre, construit comme bateau de pilotte, mesurant 54 tonneaux, construit depuis 2 ans, et toute prête à mettre en mer; s'adresser à bord en face la rue St. Louis, ou à HARRISON, BROWN & Co,
15 nov rue Royale, No. 117

POUR KINGSTON (Ja.) & ST. YAGO DE CUBE.

La goëlette **LUCY ANN**, capitaine Mattison, doublée et chevillée en cuivre, partira sous peu. Pour frêt ou passage, ayant d'excellents emménagements, s'adresser au capitaine à bord, en face des magasins bleus, ou à HARRISON BROWN & CO,
7 nov rue Royale, No. 117

A VENDRE.

La belle goëlette **PHOENIX**, de forme élégante et très fort, construit exprès pour le commerce du lac et de Pensacola, tirant peu d'eau et très spacieux. Il conviendrait parfaitement pour le commerce de la Baie et de Rio-Grande. S'adresser pour plus de renseignements à THOMSON & GRANT,
6 nov rue de la Levée, No. 41

POUR LIVERPOOL.

Le navire (A. I.) **HAMILTON**, capit. Balls, partira sous peu. *Pour fret ou passage*, s'adresser à FR. PERRET & CO,
4 nov rue Toulouse, No. 50

MAGASINS A LOUER.

Le MAGASIN et l'arrière magasin de la maison No. 85, rue Toulouse. Pour les termes, s'adresser à CARRIERE & BORDUZAT,
27 nov rue St. Louis, No. 11

A LOUER.

Une **MAISON** de 7 appartements, un office, un établissement dans la cour pouvant loger quinze esclaves, une écurie &c., située rues Mandeville et Amour. CHARLES HATREL,
23 nov rue de Chartres, No. 123

A LOUER.

La maison située encoignure des rues Prytanée et Erato, la rue Prytanée faisant suite à la rue du Camp ; résidence jolie et commode. Pour les conditions, s'adresser à LOUIS A. LEMOYNE,
21 nov—15,3ps rue Julie, No. 81.

A LOUER.

La maison appartenant à Mme. Veuve Duverger, située de l'autre bord du fleuve, vis-à-vis cette ville, avec ses dépendances, cour, jardin, cabannes à nègres, &c. On louera pour une année, ou pour plusieurs. Pour plus amples informations, s'adresser rue Royale, No. 215. 21 nov—10

LES soussignés ont reçu par le navire Napier, un assortiment de Draps de toutes couleurs ; ainsi que, Draps, Vigoutines et Castorines imperméables; Soiries, Velours et patrons de gilets d'Etoffes les plus à la mode; Manteaux pour hommes et Dames, Redingottes de Vigoutine, et Gilets de demous confectionnés, Cravates à la mode et d'autres objets du dernier goût.
14 nov—15 BARBARIN & HILL.

LOS abajos firmados han recividos por la fragata Napier, procedente del Havre-de-Gracia, un gran surtido de Paños de todos colores, como paños, vigontines y castorines impermeables; Generos de seda, y de Terciopelo; Telas para chalecos de las últimas modas; Redingotes de vigontine; Capas por hombres y mugeres; Corbatas y otros articulos de moda. BARBARIN Y HILL,
14 de nov—15 Nueva Calle de la Bolsa.

BOTTES, BRODEQUINS ET SOULIERS—*Les soussignés viennent de recevoir* par les derniers arrivages du nord, un grand assortiment des marchandises ci-dessus. AYRE & Co,
13 nov rue de la Nouvelle-Levée, No. 40

VENTES PAR LE REGISTER.

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves—Vente par le Régister des Testaments—Mardi, 10 Décembre 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feue dame Jeanne Dessalles, décédée, épouse de Pierre Dulcide Barran, les esclaves et biens-fond ci-après décrits, savoir:

ESCLAVES.

1°. Adéline, négresse créole, agée d'environ 40 ans, blanchisseuse, cuisinière et repasseuse, maladive. 2°. Eliza, négresse créole âgée de 25 ans, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, adonnée au vol. 3°. Susanne, négresse créole âgée de 22 ans, cuisiniere, blanchisseuse et repasseuse. 4°. Genevière négresse créole âgée de 46 ans, marchande. 5°. Joseph grif créole âgé de 29 ans environ, charretier et manœuvre de maçon, adonné à la boisson.

BIENS FONDS.

1° Une Terre ou Habitation, sise en cette paroisse d'Orléans, rive droite du fleuve à environ 4 lieues au-dessous de cette ville, ayant 4 arpents, 5 toises et 2 pieds de face au fleuve, sur 40 arpents de profondeur, formant de 4 dégrés 25 minutes, borné par en haut par l'habitation de M. Duvergé et Celeste Villeré et par en bas par celle de Jacques Villeré & fils, le tout conformément au plan dressé par Louis Bringier, arpenteur général, et annexé à un acte de vente en date du 8 décembre 1829 au rapport de T. Seghers, not. public.

2°. Un lot de terre situé sur le chemin du Bayon, au faubourg St-Jean, à gauche en sortant de la ville, distant de cette ville, d'une demie lieue ou environ, formant l'ilet désigné sous le numéro 9, sur le plan du dit faubourg, dressé le premier juin 1820, par Lafon, et déposé pour recours, en l'étude de feu Pierre Pédesclaux, ayant le dit lot de terre deux cent soixante dix pieds de face à la rue St-Jean, trois cent trente quatre pieds à la *septième rue*, deux cent soixante pieds à la rue des Chênes-Verts et trois cent soixante pieds à la *Grande-Rue, ensemble une maison en* bois à étage couvert en bardeaux, cuisine en bois, et autres dépendances, le tout ayant besoin de réparation.

Conditions de la Vente: Les esclaves, payables en quart comptant, et les autres *quarts à 6, 12 et 18 mois de crédit*, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale sur les esclaves jusqu'à parfait paiement; et les biens fonds, payables un dixième comptant, et le reste à trois ans de crédit, à dater du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. *Par ordre de la Cour.*
W. F. C. DUPLESSIS, régister.

☞ *Les actes de vente seront passés devant T. Seghers*, not. pub., aux frais des acquéreurs.

N. B. La *maison située au faubourg St. Jean*, chemin du dit Bayou, vaste et commode, n'a besoin d'autres réparations *que de la peinturer et refaire les plafonds dans certains endroits*. Elle vient d'être réparée, couverte et clairvoyé neuf, &c. C'est un bien très agréable, muni de beaucoup d'arbres, tels que, chênes, tacalpas, cèdres, Pilias, oranges, &c. Les amateurs devraient la visiter avant la vente.

La *terre d'en bas*, située entre deux sucreries, est très belle et vierge, à l'abri des crevasses. Elle ne peut qu'augmenter de valeur, propres à n'importe quel établissement, tels qu'une manufacture, moulin à planches, dépôt d'animaux, jardinage ; et abondante en paturages, cultivable à une grande profondeur, voir sur les lieux. Pour plus amples instructions avant la vente. 18 nov—8,2ps

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves.*—Vente par le Régister des Testaments—Mercredi, 11 décembre 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte des successions de Pierre Hurtubise et Jean Pierre Hurtubise, les propriétés ci-après décrites, savoir :

1°. Un **TERRAIN**, situé à l'encoignure des rues de la Levée et St. Philippe, mesurant environ 59 pieds 8 pouces de face à la rue de la Levée, sur environ 100 pieds de profondeur, et face à la rue St. Philippe; ensemble, la grande maison à deux étages, et améliorations qui s'y trouvent.

2°. Un autre **TERRAIN**, attenant à celui ci-dessus décrit, mesurant environ 10 pieds de face à la rue St. Philippe, sur environ 60 pieds de profondeur ; ensemble la bâtisse en briques, et à étage, divisée en deux logemens, et autres améliorations qui s'y trouvent.

Conditions de la vente :—Un, deux et trois ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS, régister.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Wm. Chrisy, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Un plan de la propriété, sur lequel la vente doit se faire, peut être vu à la Bourse de Hewlett, et le jour de la vente.
9 novembre—18

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Régistor des Testamens—Lundi, 2 décembre 1833, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu Frederick Enders, une négresse nommée MILLY, âgée d'environ 14 ans.

Conditions de la vente : 6 et 9 mois de crédit, en billet endossé à satisfaction et portant hypothèque spéciale.

Par ordre de la cour,
W F C DUPLESSIS, rég.

N. B. L'acte de vente sera passé en l'étude de H Pédesclaux, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 31 oct

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Régister des Testamens—Mardi, 3 décembre 1833, à midi, à la Bourse, j'exposerai en vente, pour compte de la succession de feu Fields Kennedy, l'esclave suivant, savoir : Un griffe nommé Robert, âgé d'environ 34 ans.

Conditions de la vente :—12 mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction et portant hypothèque spéciale.

Par ordre de la cour.
W F C DUPLESSIS, régister.

N. B. L'acte de vente sera passé devant B. W. Miller, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 5 nov

PAROISSE D'ORLEANS.—*Cour des Preuves*—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi 3 Décembre 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu Jean Baptiste Lambert, la propriété ci-après décrite, savoir: Un terrain situé au faubourg Marigny, rue Casacalvo, entre les rues Marigny et Mandeville, désigné par le No. 131 au plan dudit faubourg, et mesurant (au pied français) cinquante pieds moins quelques pouces de face à ladite rue Casacalvo, sur cent vingt pieds moins quelques pouces de profondeur, ensemble les bâtisses y construites.

Conditions de la vente: un tiers comptant, et la balance à un an de crédit en un billet endossé à satisfaction et portant hypothèque spéciale. Par ordre de la cour.
W. F. C. DUPLESSIS, rég.

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant H. Pédesclaux, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 31 oct

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Régister des Testamens—Lundi, 2 décembre 1833, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feue Dame Veuve Elizabeth Clark, les esclaves suivants, savoir :

JUDY, négresse âgée d'environ 40 ans, cuisinière ordinaire, blanchisseuse et domestique de maison, depuis 16 ou 20 ans dans la famille.

AIMY, griffonne âgée d'environ 22 ans, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison, acclimatée.

Conditions de la vente : 8 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale.

Par ordre de la cour,
W F CDUPLESSIS, rég.

N. B. Les actes de vente seront passés chez Wm. Boswell, notaire public, aux frais des acquéreurs. 31 oct

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Régister des Testamens—Lundi, 2 décembre 1833, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu Robert Brand, la propriété ci-après décrite, savoir :

Un Lot de Terre situé au faubourg Ste. Marie, rue Hevia, entre les rues Carondelet et Baronne, mesurant 24 pieds de face à la dite rue Hevia, sur 110 pieds de profondeur, (plus ou moins) ensemble les bâtisses qui s'y trouvent.

Conditions de la vente : Un tiers comptant, un tiers à 1 an, et un tiers à 2 ans de crédit, en billet endossé à satisfaction et portant hypothèque spéciale.

Par ordre de la cour,
W F C DUPLESSIS, rég.

N. B. L'acte de vente sera passé chez C Pollock, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 31 oct

105 TIERCONS de riz en magasin et à vendre par
22 nov HAGAN, NIVEN & Co.

VIN DE TENERIF en demi pipes et quart de barriques, à vendre par
22 nov HAGAN, NIVEN & Co.

ON désire louer une maison pour une famille peu nombreuse ; le loyer ne devra pas excéder 50 piastres par mois. On aimerait assez que ce fut entre la rue du Canal et St. Pierre. Pour renseignemens, s'adresser à AYER, DELANY & CO,
22 nov Rue de la Levée, près des magasins bleus.

FOIN, VIN ET FRUITS.

EN débarquement du navire Natchez, 314 bottes de foin du nord; 103 paniers Vin de Champagne blanc, mousseux; 100 boites grapes de raisins; 100½ do. do.; 100 boites et 100½ raisins Muscat; 100 do. en grains; 100½ do. do.; 20 barillets do. do.; 50 boites pruneaux frais, s'adresser à I. OGDEN & Co,
26 nov rue du Canal, No. 72

SANGUES—Les soussignés viennent de recevoir des sangsues de choix et offrent de les vendre à un prix très raisonnable. H. BONNABEL & FRERES,
20 nov rue Tchoupitoulas

SANGSUES DE CHOIX—5000 très belles nouvellement reçues et à vendre par
16 nov DUCONGE & PEYCHAUD,

PORCELAINE, FAIENCE, CRISTAUX.

EN débarquement du navire David Cannon de Liverpool et à vendre par le soussigné, un bel assortiment de Faïence, dans le quel se trouvent plusieurs services de table des plus nouveaux dépeins.

En magasin, Faience de toutes qualités, *verres à Champagne*, verres à vin et à liqueurs, carafes, gobelets taillés et unis; moutardiers, portes liqueurs taillés, *services en porcelaine*, tasses et soucoupes *gros*, bols et soucoupes, do. bols à punch do. beurriers do. moutardiers do., verseiles composte en tout genre ainsi qu'une facture de Faïence choisie expressément pour le marché du Mexique et ayant droit au rabais. V. ALLARD.
27 nov Rue de Vieille Levée, No. 67.

LOTERIE DES ECOLES GRATUITES.

CLASSE No. 15.
LE TIRAGE AURA LIEU MERCREDI 4 DEC.
63 NUMEROS——10 TIRAGES.

PROSPECTUS:

1	Lot de	$10000	est de	$10000
1	"	3000	"	3000
1	"	2000	"	2000
1	"	1500	"	1500
1	"	1218	"	1218
2	"	1000	"	2000
3	"	600	"	1800
5	"	500	"	2500
10	"	800	"	2000
95	"	130	"	12350
53	"	60	"	3180
53	"	30	"	1590
53	"	25	"	1325
106	"	15	"	1590
2120	"	8	"	16960
13780	"	4	"	55120
16285	Lots montant à			119133

PRIX DES BILLETS.

Billets entiers $5; demi-billets $2; *quarts* $1. Paquets de 21 billets ne pas donner moins de $40 et au dessus de 100 lots.

Agens de billets en proportion.

Bureau du Directeur, rue de *Chartres*, No. 37, près la rue de la Douane.
30 nov LAWTON & MEAD, directeur

ACTIONS de la Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans, à vendre par CH. HATREL,
28 nov rue de Chartres, No. 123

PERDU—Dans la soirée du 22 et dans la matinée du 23, un portefeuille en maroquin noir, avec agrafes en acier, contenant 860 en billets de banque de $10 et de $5 de la banque de l'Union de cette ville ; aussi un billet de Philip Hart, à l'ordre de George Patterson, payable à 90 jours de date, portant hypothèque. L'obligation ne peut être d'aucun usage pour qui que ce soit, attendu que le paiement en a été arrêté. Une récompense honnête sera donnée à la personne qui rapportera le portefeuille et son contenu au bureau du *Courrier*, ou à M. G. WATKIN, rue du Bassin, entre celles de la Douane et Bienville. 25 nov—6

THEODORE NICOLET & Co., ont transporté leur bureau de la rue Royale à la rue Toulouse, No. 50, entre Chartres et Levée. 25 nov

A VENDRE par les soussignés, 42 boucauts Sucre première qualité en débarquement du bateau la Vengeance, vis-à-vis le ferry.
25 nov THEOD. NICOLET & CO.

AVIS.—JOHN WILLCOX & JACOB S. BAKER Ayant formé une société sous la raison de J. Willcox & Co., de la Nouvelle-Orléans, et Willcox & Baker, à New-York, ont ouvert un magasin d'habillemens dans la rue de Chartres, N° 5, où ils entiendront un grand assortiment, convenable pour le commerce de la ville et de la campagne, et qu'ils vendront des prix modérés, en gros et en détail. Les marchands de la ville et de la campagne sont invités à venir les voir. 15 nov—1 m

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer au public, qu'à dater du 20 courant, on trouvera tous les jours à leur établissement, encoignure Chartres et St. Louis, maison de M. Jirod, *Café au lait, à l'eau, Chocolat, thé simple, Bavaroise au chocolat, Bishop, &c.* Le tout servi à l'instar des meilleures maisons de Paris.
13 nov—1m MERLE & GIRODEAU.

AVIS A CEUX QUI ONT PERDU LEUR BOURSE—Trouvés dans une des *rues de cette ville*, deux billets de banque, qui seront remis à quiconque prouvera en être le propriétaire et payera les frais du présent avertissement. S'adresser au bureau de l'Abeille. 23 nov

BOIS DE CYPRE—40,000 pieds Planches de cypre coupées dans la bonne saison, et exemptes de saps, maintenant dans un chalan au lieu des déchargements, à vendre par TOURNE & BECKWITH,
23 nov rue de la Nouvelle-Levée, Nos. 28 et 29

TOILE à draps de Russie, &c.—12 balles toile à draps grise, de la manufacture du pays; 20 do. de Russie, 10 do. Diaper, en débarquement et à vendre par
23 nov LINCOLN & GREEN.

BOIS DE CAMPECHE—100 tonneaux bois de Campêche, de première qualité et en vente chez
23 nov JULES LE BLANC, rue Royale, No. 103

RUBANS DE SOIE propres pour le marché, récemment reçus et à vendre par
JULES LE BLANC,
23 nov rue Royale, No. 103

HUILE D'OLIVE—300 paniers huile d'olive, et à vendre par JULES LE BLANC,
23 nov rue Royale, No. 103

PAROISSE JEFFERSON.

COUR DES PREUVES—Attendu que J H Sturges a présenté une pétition, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle de feu Tatez Daine, décédé ab intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la demande susdite.
21 nov—3,10j F. DUGUE, juge

CHEVAL PERDU OU VOLE.

Dans la nuit du 15 au 16 de ce mois, est disparu de chez le soussigné, un cheval bai ayant une petite étoile blanche au front et une petite marque au pied gauche de derrière ; le dit cheval est ferré au deux pieds de devant, il est en outre joli et très bien fait.

Une récompense honnête sera donnée à celui qui ramènera le dit cheval ou qui donnera des renseignements de manière à le trouver.

Paroisse St. Jean Baptiste, ce 22 Novembre 1833.
23 nov—3ps AUGUSTE MADER, Fils.

MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir leurs pratiques et le public en général qu'ils ont reçu par les derniers arrivages de France un assortiment de marchandises, comme suit :

Souliers, maroquin noir et en couleur assortis, do. en prunelle, do. en satin noir, bleu, rose et blanc; Bottines pour femmes, noir et en couleur; Socles pour femmes et hommes; Manteaux en drap pour femmes; Habillements d'enfants, Casquettes, Vestes et Pantalons peluches pour hommes, Semelles et Chaussons peluches pour femmes et hommes, Capottes d'enfants en soie assorties de couleur, Canezous; Cols en Batiste, Mousseline brodés, fichus, hernani et gaze ; Céphalme en mérinos et en soie; Cravattes de dames en soie, do. pour hommes en satin et gros d'Italie, écharpes, gaze et hernani; Bous, gaze et crêpe assortis de couleur; Chales barège noir, 3-4, 4-4 et 5-4; Gros de Naples en couleur et noir, uni et moiré; Rubans à ceintures, gros Grains de Paris, Dentelles en fil et entre deux, Gants en peau, en soie et fil d'Ecosse, pour hommes et enfants; parapluies 28, 30 et 32 pouces, et Ombrelles de femmes et enfants en foulards. Indiennes à meubles, do. pour robes assorties et moirée en couleur; Mérinos français et anglais, Couvertures de molton française, 8 et 9 points; Bas de soie noirs, blancs, unis et à jours, Bretelles en gomme élastique.
13 nov AUGUSTE GOUY & Co, rue Royale, No. 189

MARCHANDISES DE GOUT.

LES soussignés ont en magasin et offrent à vendre en gros et en détail à des prix modérés. Chapeaux de soie pour dames; capottes do. et en percale; collettes en linon et thull; Bonnets en blonde; robes application de blonde en thull, do. en batiste, do. en crêpe, do. en thull à volant; écharpes d'un nouveau genre; Cannesous, do. do., collerettes assorties; mantelets et mantilles en thull et blonde; coiffures, rubans et fleurs; garnitures de robes; Collin bon en velours; sacs assortis; ceintures de soie brodées; tabliers d'enfants; do. en soie pour femmes; foulards de soie et schals thibets; do. hernani; mouchoirs batiste brodés; voiles en thull brodés; bandes en batiste brodées; pélerines en batiste et en mousseline; bonnets brodés; fleurs artificielles; rubans ce soie, do. de gaze; souliers français; satin noir et en couleur uni; do. façonne, gros de Naples uni et moiré; organdy satiné; schals damarquinés cravattes en taffetas et en satin noires et en couleur; linon broché; ombrelles françaises; parapluies; gants pour homme et pour femme; évantails; un assortiment de parfumerie; agrémens en paille; une toilette en acajou, dessus en marbre; une do spayché en acajou.
21 nov BORDERES FRERES.

SEL—500 sacs de gros sel de Liverpool, 10 au tonneau, reçu par la barque Robert Russell, et à vendre par HARRISON, BROWN & Co,
19 nov rue Royale, No. 117

INDIENNES fonds foncés; do. clairs, blanc et noirs bleus et blancs de marine; 6-4 mousselines de batiste; satinets de couleur; mouchoirs Randana rouges de Turquie; do. do Mdzulipatam; moleskins; Velvétines et éternelle, noires et assorties; reçus par le navire Rachel de Liverpool, et ayant droit au drawback, en vente chez HARRISON, BROWN & CO,
13 nov rue Royale, No. 117

SAUCISSONS de Lyon, de première qualité, et Sardines importés par Mme. Van Rooten & Co., Raisins verts de Malaga, &c., à vendre chez J E LOREILHE,
13 nov encoignure de Bourbon et Douane

A LOUER—La maison en briques à deux étages, (avant une grande cour,) située rue Tchoupitoulas, entre Julie et St. Joseph. Pour les conditions, s'adresser à TOURNE & BECKWITH,
13 nov rue de la Nouvelle-Levée, No. 28 & 29

RECU dernièrement par les soussignés et à vendre, 120 caisses Olives *très-fraiches*,—50 do Olives et Anchois. PERRET & GALLY.
19 nov Rue Toulouse, No. 58.

BOUTEILLES ANGLAISES.

150 PANIERS Bouteilles anglaises à vendre par F. H. PETITPAIN,
26 nov rues Chartres et Toulouse.

LETTRES DE CHANGE sur l'Angleterre, à vendre par 23 nov BENJ. BOOTH & Co.

TRAITES sur New-York, à vendre par JULES LE BLANC,
23 nov rue Royale, No. 103

VENTES PAR LE MARSHAL.

Puech & Bein *vs.* James Oglevy.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, par l'honorable Charles Gayarré, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente lundi, 2 décembre, à 4 heures, au bureau du marshal, rue Condé, vis-à-vis la rue Madison, une quantité de groceries, telles que: chandelles, vins, tabac, sacs de riz, sacs de cafés, et divers autres articles.—Saisis dans l'affaire ci-dessus.
20 novembre B. BEAUREGARD, marshal.

Gaston Brulé *vs.* M & J Somillou.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. J. Bernudez, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le samedi 30 novembre, à midi, au café de Hewlett, encoignure Chartres et St. Louis, 4 actions de la loges de Concordia de la Nouvelle-Orléans, l'ancien Rite d'york, No. 3, $150 ont été *payées dessus*, pour satisfaire la demande ci-dessus.
19 nov B. BEAUREGARD, marshal

Cohsand Hursey *vs.* Brousseau et femme.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le lundi, 2 décembre à 4 heures, sur les lieux, encoignure des rues Philippi et Poydras, une certaine maison en bois, située à côté du Bayou, canal Gravier, saisie dans l'affaire ci-dessus.
1 nov L. DAUNOY, marshal

John Moury *vs.* Capit. Hunter, le bateau à vapeur Highlander et propriétaires, Thas. Standy *vs.* le même.

EN vertu de *deux writs de fieri facias à moi adressés* par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de *cité, j'exposerai en vente, le samedi 30 novembre, à midi*, au café de Hewlett, le bateau à vapeur Highlander, ses agrès, apparaux et ameublements, saisis dans l'affaire ci-dessus.
29 oct L. DAUNOY, marshal

Shepherd & Ireland, exécuteurs testamentaires de feu Wm Ireland, *contre* Brents.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon: Ch. Gayarré, juge président de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente, mardi 31 décembre, à midi, à la Bourse Hewlett, la jeune mulatresse nommée Nancy, saisie dans les affaires ci-dessus.
28 nov B. BEAUREGARD, marshal

POUR prévenir, autant que possible, la répétition des désastres à bord des bateaux à vapeur, par suite desquels les différentes compagnies d'assurance de cette ville ont éprouvé de grandes pertes.

Il est résolu, qu'avis public soit donné, que sur le rapport des inspecteurs des différens bureaux qu'un bateau a été surchargé, ou mal chargé ; le nom du dit bateau sera rayé des livres du bureau, et qu'on n'assurera plus pour son compte. JOHN K. WEST,
Président de la Compagnie d'Assurance de l'Etat de la Louisiane. M. MORGAN,
Président de la Compagnie d'Assurance des Négociants. PETER LAIDLAW,
Président de la Compagnie d'Assurance de la Louisiane. BEV. CHEW,
Président de la Compagnie d'Assurance contre les risques de mer et d'incendie.
23 nov—1m,2ps

Mme. Voilquin,
MODISTE.

Rue Royale, No. 216, entre les rues Orléans et Ste. Anne.

Elève de Mlle. Botson, modiste de l'académie royale de musique et des principaux théâtres de Paris, Mme. Voilquin a l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de *recevoir par les derniers arrivages*, un joli choix de Chapeux demie toilette, de capottes et de chapeaux parés, &c. *qu'elle livrera au plus juste prix. Les soins qu'elle a fait* prendre à Paris, pour l'emballage de ses marchandises, leur ont conservé une fraicheur dont les dames pourront se convaincre, en examinant les objets qu'elle a l'honneur de *leur offrir.* 12 nov

Mme. BRIGOT, a l'honneur de prévenir les dames que son mari, de retour de France, vient d'apporter avec lui, un grand assortiment de **MARCHANDISES DE MODES, NOUVEAUTES, JOLIS MEUBLES**, Glaces de toutes dimensions et une infinité d'autres articles dont le détail serait ici trop long.
5 nov—1m encoignure Royale et St. Louis.

AVIS—THOMAS LAMB, natif du comté de Westmoreland en Angleterre, est mort le 25 janvier 1833, dans cette paroisse où sa succession fut ouverte et les soussignés dûment nommés curateurs. Ses héritiers et autres intéressées voudront bien s'adresser pour plus de renseignements à MAURICE CANNON,
rue Tchoupitoulas, No. 14, ou à CHARLES PATTERSON,
8 nov—3,2ps rue Philippa, No. 141

LES soussignés ont reçu par le navire New-Jersey, 19 boites Panacée de Swaim, 12 do. catholicon de Potter; rhubarbe en racine; do en poudre; orge mondée; graines de lin; potasse; seringues de toutes grandeurs; do. pour les enfants très solides; essence d'anis; bergamote, menthe poivrée; neroli, feuille; cantaridine; acide pincique, médicinal. On trouvera aussi toutes sortes de préparations chimiques modernes. Plus, sangsues de première qualité.
22 nov F. ORIOL & Co.

VINS—100 paniers Champagne, 1re. qualité.
150 v n de Médoc.
40 barils vin rouge de Bordeaux.
50 paniers Chablis.
40 paniers Pomard.
20 Château-Neuf du pape, reçus et à vendre par JULES LE BLANC,
23 nov rue Royale, No. 103.

ON demande de deux ou trois cents actions (plus ou moins) de la Banque du Commerce. S'adresser à LAROCHE & GAUTIER,
20 nov courtiers, rue de Chartres, No. 162

THE—500 caisses de 13 livres, thé gun powder, importé nouvellement; 310 do. de 6 livres do. do.; 100 do. de 13 livres Young Hyson, en débarquement et à vendre par TIERNAN CUDDY & CO,
20 nov rue des Magasins, No. 80.

PAPIER D'ENVELOPPE.—600 *rames en débarquement* et à vendre par TIERNAN CUDDY & CO,
20 novembre rue des Magasins, no. 80.

VIEUX WHISKEY—500 barils vieux whiskey de Monongahela; 100 demi barils barils do. à vendre par TOURNE & BECKWITH,
13 nov rue de la Nouvelle-Levée, No. 28 et 19

CAFE DE RIO—120 sacs Café de Rio, en débarquement du navire Victoria, à vendre par TOURNE & BECKWITH,
12 nov Nos. 28 et 20 Nlle Levée.

DRAYS ET CHARRETTES—Maintenant en débarquement du navire Chandler Price, et à vendre par TOURNE & BECKWITH,
12 nov Nos. 28 et 29, Nlle Levée.

VIN DE BORDEAUX—106 caisses de vin de Château Margaux, de Palmers en bouteilles et demi bouteilles, tout récemment reçues du vignoble et en vente chez
12 nov BENJ. BOOTH & CO.

MAQUERAUX—No 1, en barils, demis barils et quarts de barils do do No 2; do do No 3, en débarquement du navire Victoria, de Boston, et à vendre par TOURNE & BECKWITH,
12 nov Nos. 28 et 29, Nlle Levée.

A VENDRE—500 cordes bois de chauffage, livrables 150 cordes à l'habitation de M. Cazlar, à 3 milles de l'autre bord du fleuve, et 350 do. à 5 milles au-dessous de la ville et de ce bord ci. CHS. HATREL,
19 nov rue de Chartres, No. 123

500 BARILS de farine; 150 do. whiskey; 15 do *genièvre; 100 caisses de beurre frais; 10 barils* de choucroute; 20 demi-barils do. reçues et en vente chez G. ORAIN,
8 nov rue de la